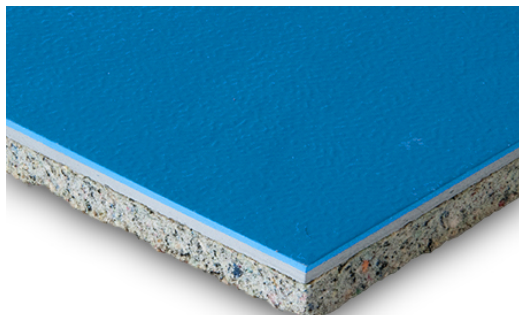


MONDOFLEX II + EVERLAY 1,2 MM



Revêtement préfabriqué en caoutchouc naturel et synthétique calandré et vulcanisé en rouleaux. Il se compose de trois couches d'une épaisseur totale constante de 7,5 mm. Les deux couches supérieures font 1 mm d'épaisseur chacune et sont composées de caoutchouc vulcanisé avec charges minérales, stabilisants et pigments. La couche supérieure possède une surface non poreuse, lisse, polie, antidérapante, antireflet et antibactérienne, qui à son tour se vulcanise sur la couche inférieure chargée de fournir la fermeté et la répartition adéquate des charges. La couche inférieure de 5,5 mm d'épaisseur se compose d'une mousse de polyuréthane expansé conférant à l'ensemble les propriétés nécessaires comme l'absorption et la conservation de l'énergie, la résistance aux chocs, l'élasticité et l'absorption acoustique.

Le revêtement Mondoflex II s'installe sur des lattes EVERLAY A, de 1,2 mm d'épaisseur. Cette latte est imperméable et isolante et se compose de fibre de verre et est traitée sur les côtés avec de la résine. Les deux matériaux s'unissent avec un adhésif approprié pour former un système flottant d'environ 8,7 mm d'épaisseur.

La surface non poreuse et antibactérienne facilite grandement le nettoyage et l'entretien.

Le produit, étant en caoutchouc, permet un usage intensif et ne nécessite, lors de son installation, l'utilisation de raccords ou de cordons de fixation.

La combinaison avec la latte isolante Everlay garantit non seulement la stabilité du système mais une isolation complète contre l'humidité provenant des capillarités du sol, prolongeant ainsi la durée de vie du produit. La partie inférieure de la latte EVERLAY, en contact avec le sol, présente une série de pédoncules qui améliorent la stabilité totale du système de revêtement.

Idéal pour les salles omnisports accueillant différentes compétitions sportives, comme le basketball, le handball, le volleyball, le badminton et le football en salle.

RÉGLEMENTATION

Ce produit est certifié et conforme aux normes européennes EN14904 (KA \geq 25%) y compris la Déclaration des performances (DoP, marquage CE) et est classé Euroclasse Cfl-S1 selon la norme EN13501.

Ce produit a été certifié conformément aux modèles et normes suivantes pour les programmes de Qualité de l'air intérieur (émissions de composés organiques volatils):

- Greenguard et Greenguard Gold (Programme de certification UL).
- Classification française (2011-321): Classe A+.

Ce produit a été soumis à une analyse ACV conformément à la norme EN15804, sur laquelle se base la Déclaration environnementale de produit (DEP).

Ce produit a été classé « NON DANGEREUX » par un laboratoire externe selon les directives du Catalogue européen des déchets. Cela signifie qu'il ne présente aucun risque pour la santé publique ni aucun effet nocif sur l'environnement.

Cet article a été produit conformément au Règlement Européen REACH (enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques).

Ce produit est conçu et réalisé conformément à la certification UNI EN ISO 9001.

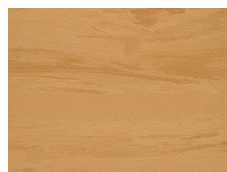
CERTIFICATIONS

Certificats de Fédération sportive internationale disponibles pour ce produit:

FIBA Certificate of Approval 2017-2018 for Synthetic Flooring Category, Level 2 and 3

IHF 2018 Certificate of Approval for Synthetic Floorings

GAMME DE COULEURS



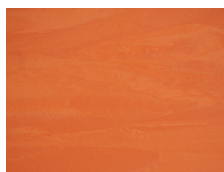
MF61 MAPLE



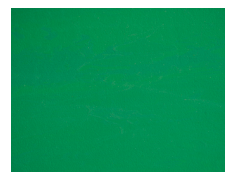
MF21



MF25



MF40



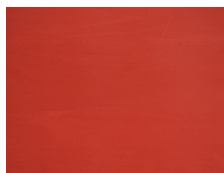
MF10



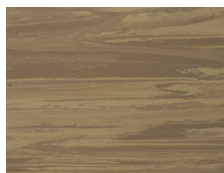
MF18



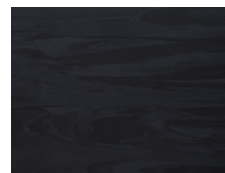
MF33



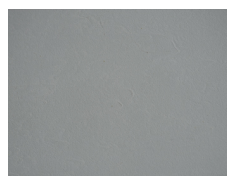
MF30



MF62



MF90



MF70

INSTALLATION ET ENTRETIEN

Le produit est à conserver et installer dans les conditions opportunes et dans les locaux convenablement protégés aux températures et humidités minimales et maximales garanties, conformément aux consignes d'installation et conservation MONDO.

Le produit est à utiliser et soumettre à l'entretien conformément aux consignes d'entretien MONDO.

Pour davantage d'informations sur le produit, consulter la fiche technique.